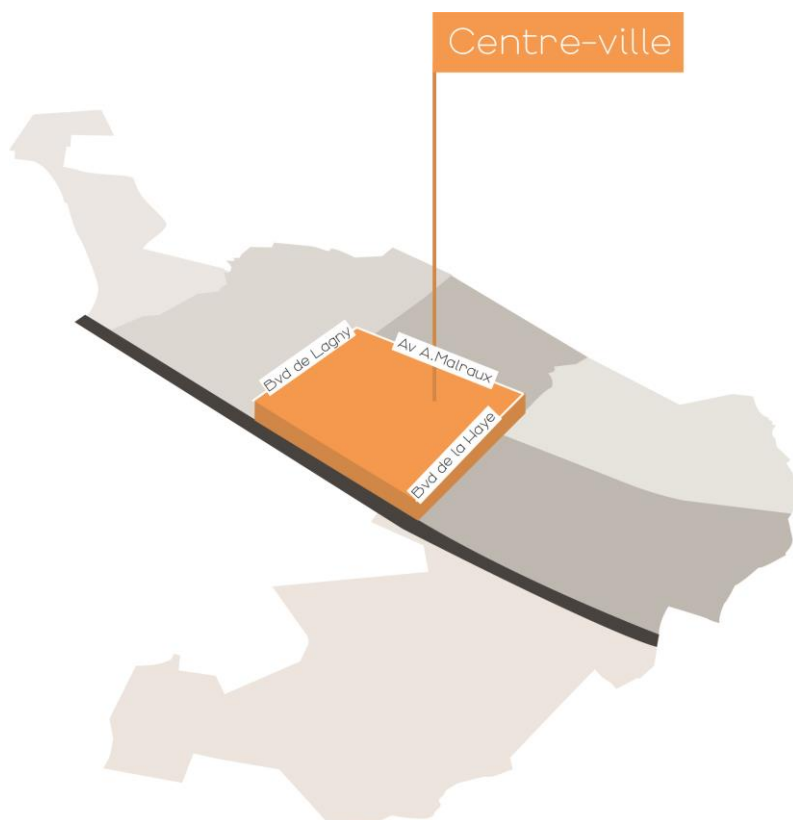


Compte rendu de la réunion de comité de quartier du Centre-ville

Réunion plénière du 16 juin 2021



Étaient présents :

- Serge Sithisak – 1er Maire-adjoint délégué à l'aménagement du territoire, à l'administration générale et aux comités de quartiers
- Xavier Eloundou – élu référent
- Maeva Hiron – collaboratrice de cabinet « comités de quartiers » et démocratie participative
- Mario Principato – coordinateur des comités de quartiers
- Membres : Stefany Auoyer Potier – Julien Bonin – Philippe Brunet – Elsa Bruneteau – Mathieu Caron – Régis Deoux – Jean-Dominique Ea – Maria Georgali – Christian Heon – Man Ly Lam – Massoud Noury – Dominique Pouteau – Jean-Baptiste Treussard – Sandrine Vesin

Étaient excusés :

- Membres : Amélie Boulanger – Romain Dacheux – Stanislas Kamba – Maxine Mohaer

Ordre du jour :

- 1- Présentation des membres des comités de quartiers**
- 2- Synthèse des questionnaires d'attente des membres**
- 3- Cadre des comités de quartiers et fonctionnement**
- 4- Marches exploratoires – fonctionnement et planification des sorties**
- 5- Questions – réponses**

1- Présentation des membres des comités de quartiers :

Le déroulé de la réunion a été le suivant :

Chaque membre s'est présenté et a indiqué ses attentes sur les comités de quartiers. Les membres aiment la vie dans le Centre-ville, pour beaucoup Bussy est un coup de cœur, ils veulent participer à vie locale et y apporter des améliorations sur la sécurité et l'urbanisme.

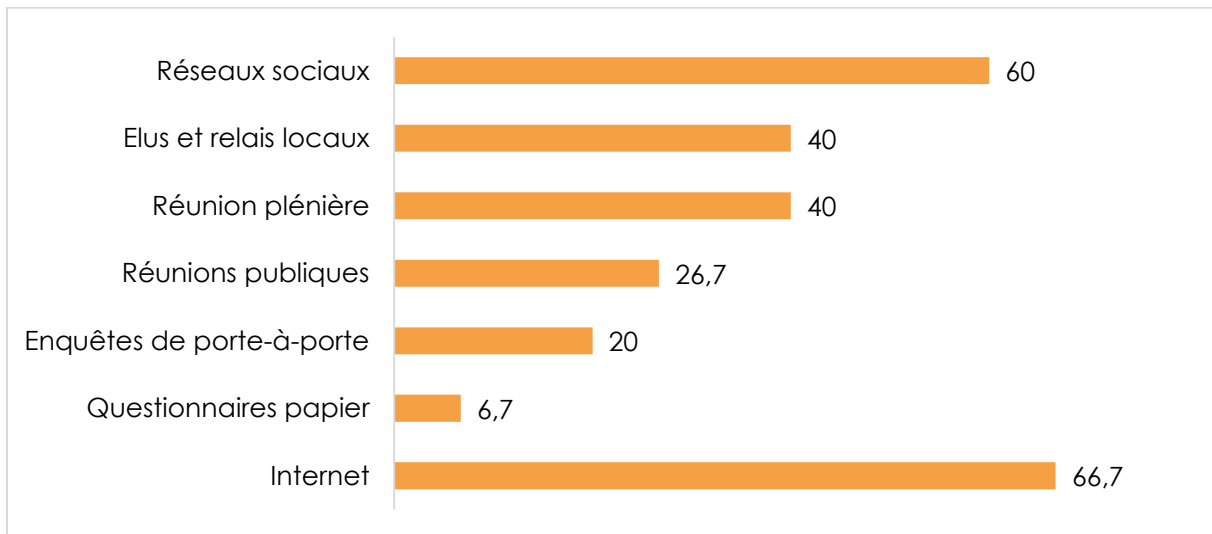
Voici ce qu'il est ressorti de leur témoignage :



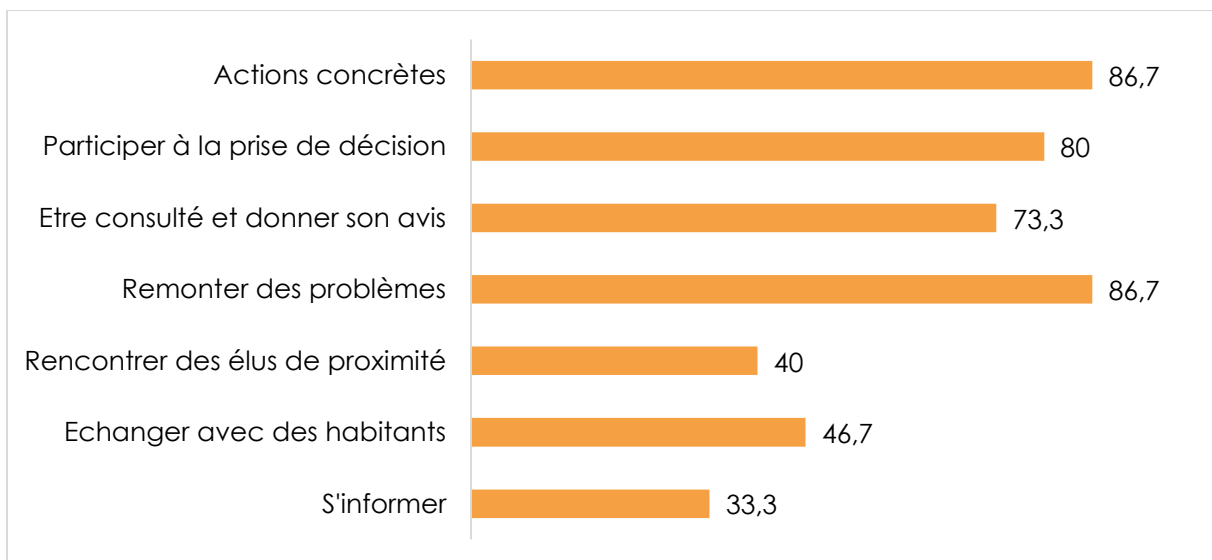
2- Synthèse des questionnaires d'attente des membres :

Avant cette première réunion plénière, les membres du comité de quartier du Centre-ville ont eu à remplir un questionnaire afin d'appréhender leurs attentes et leurs connaissances sur la démocratie participative, voici la synthèse des réponses :

- Pour vous, quel est le moyen le plus adapté pour recueillir l'avis d'un administré sur un sujet ?



- Selon vous, à quoi doit servir la démocratie participative ?

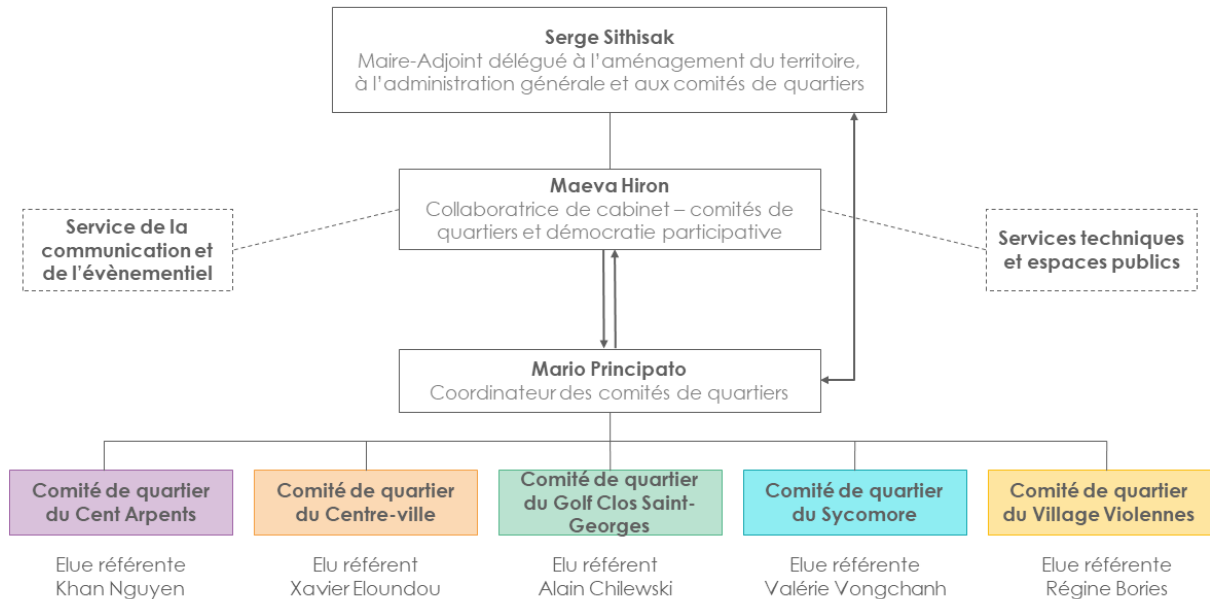


- Quelles sont vos attentes en tant que nouveau membre de comité de quartier ?
 - Recueillir les interrogations des habitants
 - Etre informé des projets du quartier
 - Participer aux décisions sur les projets + débats
 - Connaître les attentes des habitants
 - Connaître les actions de la Mairie
 - Communication entre les habitants et la commune
 - Améliorer le cadre de vie

- Remonter les problèmes et obtenir des réponses
- Proposer des projets

3- Cadre des comités de quartiers et fonctionnement

Lors de la réunion plénière, a été rappelé le cadre des comités de quartiers, voici l'organisation du fonctionnement des comités de quartiers :



Chaque comité de quartier est composé de 7 à 18 membres. Le comité de quartier du Centre-ville a abordé le sujet des Présidents du comité de quartier, se sont portés candidats :

- Stefany Auroyer Potier
- Maria Georgali
- Massoud Noury
- Jean-Baptiste Treussard

4- Marches exploratoires – fonctionnement et planification des sorties

Les marches exploratoires ont pour objectifs pour les membres de faire connaissance tout en faisant des relevés sur des anomalies et problématiques rencontrées dans leur quartier.

Cette marche sera marquée par des signalements sur l'application et le remplissage d'un tableau sur des problématiques qui pourraient faire naître des projets participatifs.

Une synthèse de ces relevés sera présentée aux membres du comité lors de la prochaine réunion plénière et sera diffusée sur le site web.

5- Questions – réponses

Comment va être intégré Makita au paysage urbain ?

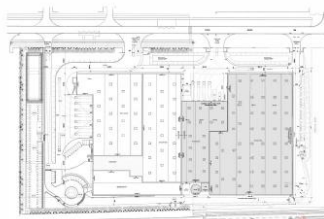
L'entreprise Makita a choisi Bussy-Saint-Georges pour installer son siège européen. Le bloc est encore en cours de construction, il va être habillé puis les alentours seront arborés.

Devant ce bâtiment, sera caché par un pôle santé regroupant 20 à 30 praticiens et un immeuble de 250 logements dans le même style d'architecture que le Bo'Bussy.

Vous trouverez ci-joint le rapport d'extension du bâtiment : https://www.seine-et-marne.gouv.fr/content/download/44360/330180/file/PJ5_Capacit%C3%A9s-Techniques_et_Financi%C3%A8res.pdf

MAKITA FRANCE SAS
Extension d'un bâtiment industriel
37 Avenue Graham Bell _ 77600 Bussy Saint Georges

PC 06 - INSERTION PROJET
25.11.19



REPERAGE



ETAT EXISTANT _ Avenue Marie Curie

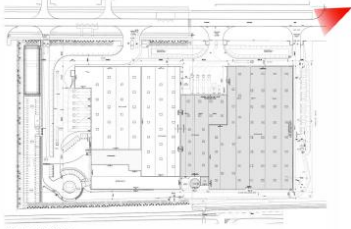


INSERTION PROJET _ Avenue Marie Curie



MAKITA FRANCE SAS
Extension d'un bâtiment industriel
37 Avenue Graham Bell _ 77600 Bussy Saint Georges

PC 06 - INSERTION PROJET
25.11.19



REPERAGE



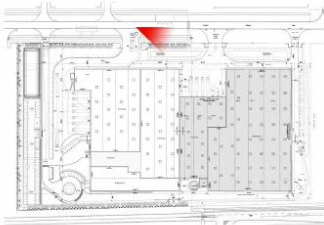
ETAT EXISTANT _ Avenue Graham Bell



INSERTION PROJET _ Avenue Graham Bell

MAKITA FRANCE SAS
Extension d'un bâtiment industriel
37 Avenue Graham Bell _ 77600 Bussy Saint Georges

PC 06 - INSERTION PROJET
25.11.19



REPERAGE



ETAT EXISTANT _ Avenue Graham Bell



INSERTION PROJET _ Avenue Graham Bell

Où en sont les travaux de la Gare RER ?

Le chantier reprendra en juillet et août par une phase de végétalisation et installation du stationnement vélos.

Vous pouvez retrouver toutes les informations dans le numéro #212 de Bussy Mag à la page 13 :

<https://fr.calameo.com/read/0048242044ac17ec8bb61?page=1>

Qu'en est-il des bagarres en bandes ?

Il s'agit d'un phénomène « de mode » sur les réseaux sociaux, les jeunes viennent en bandes et sont détectés dès la sortie du RER avec les caméras, la police municipale observe grâce aux caméras dans la ville et intervient si besoins.

Comment se passe le choix des constructions et quelles sont les obligations ?

Comme il s'agit d'une ville nouvelle, l'État impose la production en logement. La contractualisation faite avec l'État c'est 550 logements par an avec obligation de 30% de logements sociaux sur ce qui est construit actuellement.

Si la Mairie dit « non » à ces obligations, c'est le Préfet qui signera à la place du Maire et à ce moment-là, la Mairie n'aura plus de contrôle sur la production de logement.

Il y a un souhait d'un meilleur partage dans Marne-et-Gondoire car Bussy représente 40% des logements sociaux de Marne-et-Gondoire (environ 380 000 habitants)

Bussy-Saint-Georges fait partie de la phase 3 du développement d'EPAMarne (création de quartiers pavillonnaires au départ puis immeuble pour récupération d'argent).

Qui choisit le type de construction ?

EPAMarne a un cabinet d'études avec des architectes qui fait l'étude sur la parcelle - après cette étude, ils sortent une fiche qui indique les grandes masses à poser sur la parcelle et combien de logements il faut y mettre, en découle alors un concours d'architectes, le choix est fait par EPAMarne, par le promoteur et par la ville.

Prochaine réunion plénière : Mercredi 22 septembre